

Objet : Notification relative à une convocation en audience correctionnelle

Référence : Dossier n° 12345 / Tribunal de Grande Instance de Marseille

/ 2 février 2025

Cabinet d'Avocats Garnier & Associés 10, Rue Saint Ferréol 13001 Marseille Téléphone: 04 91 45 67 89

Email: contact@marseille-avocats.fr

DESTINATAIRE:

Monsieur Julien Perrot 3, Rue des Hortensias 13004 Marseille

Lieu et date d'émission : Marseille, le 2 février 2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la procédure pénale en cours, nous vous informons par la présente :

1. Identité de la partie :

o Partie concernée : M. Julien Perrot

Numéro de dossier / Référence : 12345

2. Objet de la notification :

- Vous êtes convoqué(e) à l'audience correctionnelle qui se tiendra le 20 février 2025 à 14h00, au Tribunal de Grande Instance de Marseille, 10 Boulevard Paul Claudel, 13001 Marseille.
- Cette convocation fait suite aux charges retenues à votre encontre pour « détournement de fonds » (article 314-1 du Code pénal).

3. Indications / Suites à donner :

- Vous êtes prié(e) de vous présenter devant le tribunal à la date et à l'heure indiquées, muni(e) de toute pièce justificative nécessaire à votre défense.
- Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous faire assister d'un avocat (article 417 du Code de procédure pénale).

4. Base légale:

o Conformément aux articles 651 et suivants du Code de procédure civile, cette convocation vous est valablement notifiée.

Pour toute question ou précision concernant la présente notification, vous pouvez prendre contact avec :

• Service de Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille

Téléphone: 04 91 45 67 89

Email: greffe.tgi.marseille@justiceinvalid.fr

Nous vous remercions de votre attention.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Signature

A.